

# L'Elginois

Bulletin d'information n°9



Commune de  
**Légny**  
Village des pierres dorées



## Sommaire

### • Page 2

- Au Pays de Détritus
- Développement des Ponts-Tarrets
- Budget 2010

### • Page 3

- Bon voisinage
- Voirie communautaire
- Associations
- Boules

### • Page 4

L'école, c'est fini !

## Mairie

Le Bourg

69620 LEGNY

Tél : 04 74 71 61 09

Fax : 04 74 71 49 90

### Ouverture du secrétariat

- mardi : 9h-11h30
- jeudi : 14h-16h30
- samedi : 9h-11h30

### Permanence de Madame le Maire

- samedi : 9h-11h30  
sans rendez-vous
- lundi au vendredi  
sur rendez-vous

## Edito

### *Bonnes vacances !*

Nous voici désormais dans la période estivale, tant attendue pour ses rayons de chaleur si tardifs cette année...bonnes vacances à tous,...lorsque vous serez de retour, vous découvrirez les nouvelles classes de notre école et les travaux de la Halle, aux Ponts-Tarrets, auront également commencé.

Profitez de ces moments de détente pour participer au concours photos de notre commune et n'oubliez pas de vous inscrire sans trop tarder au programme que le Comité des Fêtes nous a concocté cette année pour les festivités du 14 juillet ... qui auront lieu le samedi 10 juillet.

Bonne lecture !

*Le Maire.*

## *Légny...sous tous les angles !*

Avec le lancement de la nouvelle mise en page du site internet, un **grand concours photos** sur le thème de Légny, avec de nombreux lots à la clé, est organisé durant tout l'été. Pour participer, c'est tout simple : ouvert à toutes et à tous, habitant ou non la commune de Légny, le but est de proposer une à plusieurs photos (papier ou numérique) selon 2 catégories :

- **Soit Légny d'antan et d'aujourd'hui**, d'après d'anciennes cartes Postales et photographies (cf celles du site internet ou de votre collection), en réalisant des prises de vue respectant l'angle et le cadrage d'anciennes cartes postales et photos afin de comparer les paysages «d'antan et d'aujourd'hui».
- Soit proposer **des prises de vues** sans aucune contrainte de cadrage ou de choix de sujet avec comme seule obligation qu'elles soient réalisées sur le **territoire de Légny**.

**Tous les détails du concours et des lots sur le site de la commune [www.legny.fr](http://www.legny.fr). Concours gratuit ouvert dès à présent et ce, jusqu'au 15 septembre 2010.**



## Quoi de neuf au Pays de Détritrus ?

### Horaires d'été pour les déchetteries

La déchetterie de St Laurent d'Oingt sera fermée du lundi 12 juillet au lundi 9 août inclus. Réouverture mardi 10 août à 8h30.

La déchetterie de Theizé sera fermée du lundi 9 au lundi 30 août inclus. Réouverture mardi 31 août à 8h30.

Pendant cette période estivale, les horaires d'ouverture sont :

- du mardi au vendredi de 8h30 à 12h00 et de 14h00 à 17h15,
- le samedi de 8h00 à 12h00 et de 13h00 à 15h45.

### Sacs Poubelles

Il est rappelé que les sacs poubelles hors des bacs ne sont plus ramassés, et que cette dépose est passible d'une plainte auprès de la gendarmerie et pénalisée par une amende.

## Développement économique et de services des Ponts-Tarrets

Devant le développement croissant comme pôle d'échanges (concentrant de nombreux moyens de communication) et comme pôle de services et de commerces des Ponts-Tarrets, le Conseil municipal a décidé d'engager une nouvelle modification de son PLU afin de renforcer la vocation des Ponts-Tarrets. La modification porte sur la définition d'un zonage à vocation économique privilégiant les implantations d'activités secondaires ou tertiaires. Cette modification intègre également le passage d'un secteur du centre bourg de zone Aura en zone UAr.

Aussi, il sera procédé à une enquête publique sur les dispositions de cette

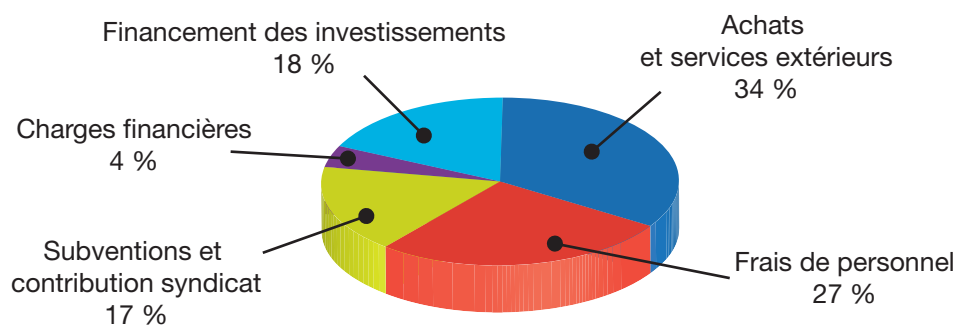
modification N°2 du PLU, pour une durée de 30 jours à compter du 28 juin 2010. M. Pierre CHAVAND a été désigné en qualité de commissaire-enquêteur par M. le Président du Tribunal Administratif. Un dossier ainsi qu'un registre d'enquête seront déposés dans les locaux de la mairie de Légnay. Ils seront consultables aux jours et heures habituels d'ouverture à partir du 28 juin prochain et ce, jusqu'au 30 juillet 2010.

Le commissaire-enquêteur recevra en mairie de Légnay :

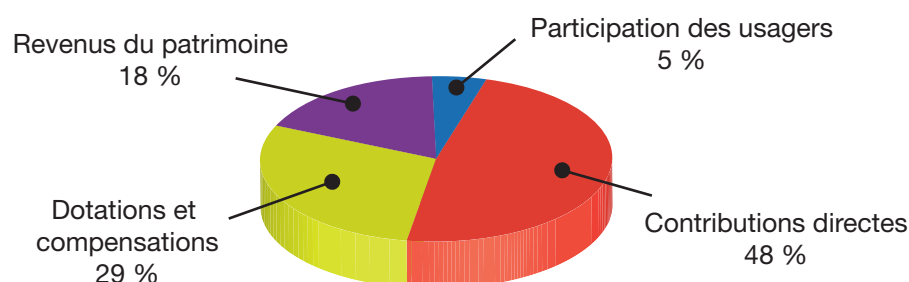
- mardi 29 juin de 9h00 à 12h00
- jeudi 8 juillet de 14h00 à 16h00
- samedi 17 juillet de 9h00 à 11h00
- jeudi 29 juillet de 14h00 à 16h30.

## Budget 2010... les clés de la répartition recettes/dépenses

### Dépenses Fonctionnement



### Recettes Fonctionnement





## Bon voisinage... quelques rappels

### Avis aux fondus des tondeuses !

Avec le retour des beaux jours, il paraît utile de rappeler qu'afin de limiter les réactions épidermiques, **l'usage des engins motorisés de jardinage est déconseillé** :

- les jours ouvrables **avant 8h00 et après 20h00**,
- les samedis **avant 8h00, entre 12h00 et 15h00 et après 20h00**,
- et les dimanches et jours fériés **avant 10h00, entre 12h00 et 16h00 et après 20h00**.

### Stationnement

Par ailleurs, il est rappelé que **le stationnement sur la Place du Bourg est interdit** (seul est toléré le dépôt minute), de même que sur la départementale en descente de la Place, et que pour des questions de gêne (pour les véhicules poubelles notamment), le long de la descente du Clos Maynard.

### Opération

#### « voisins vigilants »

La gendarmerie du Bois d'Oingt nous rappelle quelques principes simples pour limiter au mieux les risques de cambriolage (1 cambriolage sur cinq étant toujours commis sans effraction).

- pour tout fait anormal, aviser la **gendarmerie (04 74 71 60 02)**,
- méfiez-vous des « **faux agents** » EDF, poste, gendarmes (si vous avez un doute faites le 17), des **démarcheurs** en tous genres,
- **informez vos voisins** de votre absence...

## Voirie communautaire : changement de fonctionnement

Le mode de répartition du crédit voirie appliqué jusqu'en 2009 était effectué selon un procédé qui n'était pas satisfaisant dans la mesure où les travaux étaient traités commune par commune et non pas au niveau intercommunal.

Il a été proposé au dernier conseil communautaire de la Communauté de Communes (CCPBO) - et adopté à l'unanimité - d'abandonner le mode de répartition actuel et de s'orienter vers une approche de gestion intercommunale qui conduirait à la réalisation de chantiers conséquents où seraient pris en considération des critères comme la sécurité par exemple. Afin de mettre en

œuvre cette procédure, un groupe de travail a été constitué. Il est composé de 7 membres de la commission voirie de la CCPBO + le technicien voirie de la CCPBO + la maîtrise d'oeuvre.

**Le choix des chantiers à réaliser sera fait en fonction :**

- 1 : **de la sécurité**
- 2 : **de la fréquentation** (circulation)
- 3 : **de la taille du chantier**
- 4 : **de la technicité du chantier** (bien-fondé sur la pérennité de la structure).

Ce qui signifie qu'un planning triannuel sera programmé avec l'engagement que chaque commune soit retenue au moins une fois sur les 3 prochaines années.

## Associations

**Le 10 juillet 2010, le Comité des Fêtes de Légné vous invite à une grande journée de festivités.**

**Au programme :**

**À partir de 16h00** : un grand rallye pédestre.

L'occasion pour petits et grands de re-découvrir notre village, en équipe, par ses chemins de traverse, à travers des énigmes et des épreuves concoctées par les vigneron, maraichers, artisans et associations de Légné. Inscription gratuite, les meilleures équipes seront primées.

*Venez nombreux, en famille, entre amis !!!*

**À partir de 19h00** : Apéritif offert par la municipalité, servi à la salle des fêtes.

**À partir de 20h00** : Grand repas festif avec animation musicale et ponctué par le tir du feu d'artifice, offert par la municipalité.

**Au menu, méchoui géant, servi avec entrées, fromage et dessert.**

Boissons non comprises.

**Tarifs pour le repas :**

- |  |                 |
|--|-----------------|
| - Pré-inscription à tarif réduit jusqu'au 27 juin    | 8 € par adulte  |
| - Tarif régulier, du 28 juin au 8 juillet            | 10 € par adulte |
| - Inscription de dernière minute, du 9 au 10 juillet | 15 € par adulte |
| - Enfants de moins de 10 ans, tarif unique           | 3 € par enfant  |

**Les inscriptions pour le rallye et le repas sont à faire auprès de Mme Stéphanie Berliet, au 06 81 11 84 48.**

## Boules...le Lion rugit !

Dopé par son « Lion », Dylan Laverrière s'est hissé à la 1<sup>ère</sup> marche du Championnat Rhône-Alpes dans la catégorie des moins de 13 ans !  
Bravo Champion !



## *L'école, c'est fini !*

*avec un joli spectacle des danses autour du monde  
et souhaitons la bienvenue à Cathy Skowronski,  
maitresse de maternelle qui reprendra à mi-temps.*

